

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04 04 2018 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP. : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 322 CODE POSTE : 9668 PROGRAMME RH : 97001
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision santé des Iles Australes (SSIA) - Centre médical de Moerai – RURUTU
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Médecin au centre médical de RURUTU, l'agent assure l'activité médicale des centres de santé de Rurutu. Il participe aux astreintes à domicile. Il organise et mène un programme de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical permettant aux agents d'accroître leur compétences dans les domaines de la consultation, des soins et de l'urgence. Il veille au bon fonctionnement des structures sanitaires de Rurutu. Il effectue des missions médicales pluri-annuelles dans l'île de Rimatara et en cas de besoin sur les autres îles de l'archipel. Il participe au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires. Il participe à la mise en place du règlement de fonctionnement interne. Il participe aux activités administratives et organisationnelles des structures sanitaires.
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES : 0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin chef du centre médical de Moerai
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction, ambulance, véhicule de service
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ; - Astreintes (récupération et indemnisation) ; - Logement de fonction ; - Missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement) ; - Le service impose le respect des horaires de travail ; - Nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ; - Assurer les missions médicales de soutien, de diagnostic et de formation dans l'île de Rimatara et des autres îles en cas de besoins ; - Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical ; - Coordonner et assurer les activités de santé publique.
14	ACTIVITES ANNEXES - Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; - Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de prévention.

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

**S** : Sensibilisation, **A** : Application; **E** : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Connaissances requises : - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable		X	
	Savoir - faire requis : - maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) - Qualités relationnelles, aisance dans la communication		X X	
	Savoir - être requis : - rigueur et assiduité dans le travail - capacité d'adaptation professionnelle - capacité d'initiative, d'organisation - capacité à manager une équipe - esprit de synthèse - disponibilité			X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - expérience en médecine tropicale - expérience de l'urgence - expérience en pédiatrie - expérience en santé publique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 3 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service  
 Date :  
 Signature :

L'agent :  
 Date :  
 Signature :